



Voulez-vous aider des enfants ?

En tant que parrain ou marraine de SOS Villages d'Enfants, vous faites partie d'un réseau international de soutien qui aide 99 300 familles dans le monde à devenir plus fortes. Ainsi, les enfants ont l'opportunité de grandir dans un foyer sûr et chaleureux.

Chaque jour, quelque 220 millions d'enfants dans le monde grandissent sans les soins et l'amour d'un parent ou courent le risque de perdre les soins parentaux. Ce sont 220 millions d'enfants de trop.

En Belgique aussi, on estime qu'un enfant sur 25 est dans cette situation.



Comment agissons-nous ensemble pour construire un monde dans lequel aucun enfant ne grandit seul ?

1. Nous renforçons les familles

Notre priorité absolue ? Permettre aux enfants et aux jeunes de grandir heureux et en sécurité, de préférence au sein de leur propre famille. Nous travaillons ensemble avec les familles pour renforcer leurs compétences parentales et économiques, afin qu'elles puissent prendre soin de leurs enfants durablement.

2. Nous accueillons les enfants

Lorsque les enfants ne sont (temporairement) plus en sécurité chez eux, nous veillons à ce qu'ils soient accueillis dans un environnement familial, chaleureux et adapté à chaque enfant. Parallèlement, nous collaborons intensivement avec la famille pour maintenir ou renforcer les liens familiaux et pour permettre, lorsque cela est possible, un retour à la maison.

3. Nous aidons à construire l'aide à la jeunesse belge

En collaboration avec les acteurs de l'aide à la jeunesse, nous voulons mettre en place la meilleure prise en charge possible pour les enfants qui ne peuvent pas grandir avec leurs parents. Pour qu'un jour, ils trouvent tous un endroit où ils se sentent en sécurité, aimés et respectés.

Comment pouvez-vous aider ?

Devenez marraine ou parrain [ici](#). Grâce à votre soutien mensuel, nous contribuons ensemble à construire un foyer sûr et chaleureux pour chaque enfant. Vous pouvez choisir de soutenir SOS Villages d'Enfants dans son ensemble, uniquement les projets belges ou uniquement les projets à l'étranger.

Que recevez-vous ?

Des nouvelles par mail toutes les 6 semaines

Ne ratez aucune édition de notre newsletter digitale ! Recevez des histoires inspirantes et des photos par mail et découvrez l'impact de votre don sur les familles et les enfants de nos projets.

Notre magazine

Vous recevez quatre fois par an notre magazine dans votre boîte aux lettres, rempli d'actualités et de nouvelles de SOS Villages d'Enfants en Belgique et dans le monde.

Contenu exclusif

Vous recevrez deux fois par an du contenu exclusif par mail : vous pourrez ainsi découvrir notre travail en coulisse, des témoignages et ce qu'il se passe dans nos projets.

Attestation fiscale

Dès que vos dons atteignent 40 euros par an, vous pouvez les déclarer dans votre déclaration d'impôt et déduire 45 % du montant total de vos dons. Dans le courant du mois de mars (de l'année qui suit celle où vous avez fait votre don), nous vous enverrons automatiquement une attestation fiscale. Vous ne payez donc pas 30 euros, mais 16,50 euros par mois.



Suivez SOS Villages d'Enfants!



SOS Villages d'Enfants Belgique asbl
Rue de l'Hôtel des Monnaies 40/1CD - 1060 Bruxelles - 02 538 57 38
welcome@sos-villages-enfants.be - www.sos-villages-enfants.be

Numéro d'entreprise : 0408 628 435
RPM Bruxelles